

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM**

**SEANCE DU 26 mars 2018**

20 h 00 à la Mairie, salle de réunion du Conseil municipal

date des convocations : le 21 mars 2018

**Président :** M. Marc **BOUCHÉ**, Maire

**présents :** MM. Claude **REIGNIER** et Jean-Marie **HAUMESSER**, **Adjoints**  
Mme Jacqueline **DE PAUW**,  
M. Serge **BASS**, M. Marc **FRIEH**, M. Marc **MISBACH**,  
Mme Brigitte **OBRECHT**, Mme Judith **JOSEPH**, Mme Karin **KEMPF**,  
Mme Christelle **LEHRY**

**absentes excusées**

**représentées :** Mme Sandrine **RICHTER**, procuration à Jacqueline **DE PAUW**

**absente non excusée**

**non représentée :** Mme Audrey **ROSENFELDER**

**ORDRE DU JOUR :**

**Les Rythmes scolaires**

En début de réunion le Maire distribue pour lecture deux courriers reçus ce lundi, l'un d'un groupe de parents d'élèves favorable au maintien des rythmes actuels avec, en particulier, l'aménagement des horaires et la prise en compte des besoins spécifiques des enfants de maternelle, l'autre d'une représentante des parents d'élèves élus, en faveur des quatre jours insistant surtout sur les contraintes extra-scolaires qu'entraînent les rythmes actuels.

Après lecture de ces documents par les membres de l'assemblée, le Maire indique que depuis la décision du conseil d'école du 22 février 2018 de revenir aux quatre jours (décision prise par 12 voix pour les quatre jours et 6 voix pour les 4 jours et demi), il a rencontré plusieurs parents d'élèves pour que chacun puisse expliquer ses motivations ; des points à prendre en compte apparaissent des deux côtés.

A une question sur le sondage organisé par les parents d'élèves avant le vote du conseil d'école, le Maire précise que des bulletins ont été pris en compte après la date limite de retour des questionnaires ; ce point n'a pas à être commenté, puisque les représentants des parents d'élèves ont voté à 6 voix contre 7 le retour aux quatre jours. Le maire précise qu'il avait lors du conseil d'école et avant le vote, objecté aux parents d'élèves qu'ils ne représentaient pas le retour du sondage s'ils votaient tous pour un seul scénario.

Un tour de table est demandé par le maire où chaque conseiller municipal peut s'exprimer.

Judith JOSEPH lit le texte suivant :

*« En accord avec l'avis général, je déplore le manque de temps accordé pour le développement de la réflexion et pour la prise de décision sur les rythmes scolaires à Muntzenheim. »*

*J'ai apprécié le fait que des parents d'élèves, notamment Mme Antonnot, aient tenté de susciter une réflexion sur la base de données sérieuses. Malheureusement, cette initiative n'a pas été appréciée à sa juste valeur.*

*Je regrette que le choix des délégués des parents d'élèves n'ait pas reflété l'ensemble des avis des parents et qu'ils aient occulté l'avis d'un grand nombre lors de la décision du conseil d'école. Je regrette encore que la question de la fatigue des enfants, argument principal en faveur de la coupure du mercredi, n'ait pas été posée en d'autres termes. Il a été en effet présupposé que la fatigue des enfants serait liée au rythme de 4 jours et demi et que dans ce cas la coupure du mercredi serait nécessaire.*

*Or, je n'ai trouvé aucune étude confirmant ce présupposé (sinon une en faveur de la coupure du mercredi mais qui reporte ces heures au samedi matin). Bien au contraire, toutes les études concernant la fatigue des enfants mettent en avant les causes suivantes :*

- les journées trop longues des enfants qui s'apparentent au rythme des adultes,*
- des vacances d'été trop longues qui induisent une concentration des apprentissages scolaires sur les 3 trimestres actuels,*
- les couchers aux horaires irréguliers et/ou tardifs,*
- l'exposition aux écrans dès avant 3 ans (tablette, jeux vidéos, ordinateur, télévision, portable,...) de manière récurrente (plusieurs fois par semaine voire par jour) qui induit une sur-stimulation cognitive en même temps qu'un manque d'activité physique et provoque des difficultés de concentration, d'endormissement le soir, et autres symptômes,*
- l'alimentation et en particulier l'alimentation le matin trop riche en sucre rapide,*
- l'ambiance familiale, les relations avec la fratrie, avec les pairs, etc..*

*Dans ce cas là, la semaine de 4 jours qui concentrerait d'avantage les apprentissages sur des journées remplies amplifierait le problème de la fatigue des enfants.*

*Ces longues journées de 4 jours ne prennent pas en compte les enfants en difficultés, ceux qui ont du soutien scolaire, ni tout simplement les primaires qui auront encore leur devoirs à faire en rentrant. Quand auront-ils du temps pour jouer, pour se dépenser physiquement chaque jour ? A moins de les coucher tard, il ne sera pas possible pour eux de décompresser chaque jour en dehors de la pause de midi.*

*Un argument citant le fait que des générations précédentes ont été soumises au rythme des 4 jours ne prend pas en compte un contexte social et culturel différent où l'écran était moins présent et où les habitudes de jeux des enfants n'étaient pas les mêmes que celles d'aujourd'hui. Sans compter que le phénomène de « la mère au foyer » était mieux perçu et plus courant, ce qui permettait à beaucoup d'enfants d'être en journée en dehors de la collectivité.*

*Il ne s'agit pas de revenir à un modèle passé, il s'agit simplement de comprendre que nous ne pouvons pas comparer la manière dont a été vécu le rythme des 4 jours par les générations précédentes et la manière dont il peut être vécu dans notre contexte actuel par les nouvelles générations.*

*Au vue de toutes les données qu'il est facile de trouver sur internet, le rythme des 4 jours n'est pas profitable aux enfants en terme d'apprentissage et de fatigue.*

*Pourtant la majorité des communes en France ont opté pour une semaine de 4 jours. Il en ressort que les raisons sont avant tout financières mais aussi organisationnelles. Il est plus avantageux financièrement pour une commune de passer aux 4 jours (moins de frais de transports,...) et plus avantageux également pour un certain nombre d'enseignants (moins de déplacement, coûteux en énergie et en finance). La semaine de 4 jours serait également plus avantageuse pour les parents en tant qu'elle permet d'ajuster davantage l'agenda des enfants au leur, et pour certains parents, de profiter notamment du mercredi avec eux.*

**APPROBATION DU P.V. DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM DU 26 MARS 2018**

8

*La semaine des 4 jours largement choisie par les communes françaises, bien qu'elle aille vraisemblablement à l'encontre du rythme de l'enfant et de ses besoins, signifie quelque chose. Cela vient nous rappeler la réalité actuelle des familles où les deux parents sont dans la nécessité de travailler souvent à temps plein pour rembourser leurs emprunts. Cela met en avant également une organisation du travail dans notre société qui a encore du mal à prendre en compte la réalité quotidienne des parents et des enfants. A ce sujet, il aurait été intéressant de recueillir les difficultés que ces parents ont pu vivre durant ces années de rythmes scolaires à 4,5 jours afin de travailler à l'atténuation de ces difficultés et de permettre une cohérence entre un rythme scolaire réellement profitable à l'enfant et la réalité quotidienne des parents.*

*En résumé les questions qui se posent à nous aujourd'hui dans ce choix de rythme scolaire sont les suivantes :*

*Devons-nous privilégier le rythme des enfants au détriment du rythme des parents ou l'organisation des parents au détriment des besoins de l'enfant ?*

*Est-il possible d'envisager un rythme qui soit à la fois adapté aux enfants et en même temps facilitateur pour l'organisation familiale ? »*

Monsieur le Maire rejoint tout-à-fait Madame Joseph sur son questionnement qui met également en avant le désengagement de l'éducation nationale qui n'a donné aucun bilan de ces 5 années de TAP et a laissé faire les communes qui ont profité de cette aubaine de repasser aux quatre jours.

Plusieurs questions restent en suspens pour la poursuite des rythmes à quatre jours et demi :

- poursuite des TAP, mais par qui, la qualité et la quantité de l'offre sont en diminution,
- problème des enfants de maternelle qui ont peu d'animation et pour certains sont fatigués en fin de semaine
- attente d'une décision de l'inspection académique jusqu'en juin si les choix du conseil d'école et du conseil municipal ne sont pas identiques, ce qui peut poser des problèmes à certains parents
- ne pas tenir compte du vote du conseil d'école qui est pour le retour aux quatre jours à une large majorité

D'autres questions se posent avec un retour aux quatre jours :

- ne respecte pas le rythme de l'enfant, retour en arrière
- problème des APC : les enseignants ont proposé de les fractionner en deux temps de trente minutes.

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

7 voix sont pour la semaine de quatre jours

3 voix sont pour la semaine de quatre jours et demi

2 voix se sont abstenues.

La séance est levée à 21h30

**APPROBATION DU P.V. DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM DU 26 MARS 2018**

**ORDRE DU JOUR :**

Les rythmes scolaires

<b>prénom et nom</b>	<b>qualité</b>	<b>signatures</b>	<b>procurations</b>
Marc <b>BOUCHE</b>	Maire		
Claude <b>REIGNIER</b>	Adjoint		
Jean-Marie <b>HAUMESSER</b>	Adjoint		
Jacqueline <b>DE PAUW</b>	Conseillère		
Brigitte <b>OBRECHT</b>	Conseillère		
Serge <b>BASS</b>	Conseiller		
Sandrine <b>RICHTER</b>	Conseillère	absente excusée, procuration à Jacqueline DE PAUW	
Marc <b>FRIEH</b>	Conseiller		
Karin <b>KEMPF</b>	Conseillère		
Audrey <b>ROSENFELDER</b>	Conseillère	absente non excusée	
Marc <b>MISBACH</b>	Conseiller		
Judith <b>JOSEPH</b>	Conseillère		
Christelle <b>LEHRY</b>	Conseillère		